

naïssons le document où les dispositions du Pape à l'égard de notre gouvernement nous sont révélées. Pie X nous menace de rappeler son ambassadeur, et s'il ne l'a pas fait, c'est par simple considération pour notre monnaie. Comment M. Combes tolère-t-il que le représentant de la République française use encore ses genoux aux dalles du Vatican ?”

Comme on le voit les blocards s'appuyaient surtout sur la phrase indiquée plus haut pour hurler que le Pape avait outragé la France. Or cette phrase ne se trouvait pas dans la pièce adressée au gouvernement de la République. Que signifiait cette omission? *L'Osservatore Romano* va nous l'apprendre :

“ Cette suppression, dit-il, devrait être regardée comme un acte de déférence et d'égard spécial envers la France et non pas comme une offense. En effet, avec les mots supprimés, la note voulait signifier que si le rappel du nonce et la rupture des rapports diplomatiques devaient être, peut-être, la seule réponse du Saint-Siège à un acte jugé comme une atteinte très grave portée à ses droits, le Saint-Siège n'avait pas voulu, toutefois, appliquer à la France un tel traitement, par égard spécial pour cette nation.”

En d'autres termes, on aurait mis cette phrase dans la Note adressée aux autres puissances catholiques, pour les avertir que le maintien du nonce à Paris ne devait pas être considéré par elles comme un précédent; ce maintien était dû à des raisons spéciales; mais si le chef d'une autre nation catholique visitait à Rome le roi d'Italie, le nonce serait rappelé. Il n'y avait dans tout ceci rien d'injurieux pour la France; au contraire. Un journal combiste, le *Matin*, a mis lui-même en lumière cet aspect de la question. Nous citons ses paroles très caractéristiques :

“ Quoique Français, nous cherchons au Pape une querelle d'Allemand, il faut en convenir si l'on veut rester dans la vérité.